

Mercredi, 7 mai 2025

Webinaire – Outil d'aide pour une meilleure gestion des matières résiduelles

Aure Adell **ECPAR** Réseau d'organisations
pour l'approvisionnement
responsable

Nicolas Bellerose **RECYC-QUÉBEC**
Québec 

Mathieu Painchaud **STRATZER**

Jimmy Rémillard  **RDJ**
CONSTRUCTIONS

RECYC-QUÉBEC
Québec 



 Québec
sans
gaspillage

Déroulement

1. Introduction et mise en contexte du développement de l'outil (15 minutes)
2. Présentation de l'outil (15 minutes)
3. Questions sur l'outil (10 minutes)
4. Expérience terrain (30 minutes)
5. Échanges et questions (20 minutes)

Déroulement – Pour la période de questions

1. Indiquez dans la section « Q&R » la question que vous voulez poser
2. Vos micros peuvent être activés, je vous donnerai la parole pour participer à la discussion
3. Avant de poser votre question, veuillez indiquer votre nom, votre organisation et votre département (ex. approvisionnement, gestion immobilière, développement durable)
4. Un document complémentaire « Questions – Réponses » sera produit et diffusé dans les prochains jours

Pour mieux se comprendre

- **CRD** : **C**onstruction, **R**énovation, **D**émolition
- **ECPAR** : **E**space de **C**oncertation sur les **P**ratiques d'**A**pprovisionnement **R**esponsable
- **ICI** : **I**ndustries, **C**ommerces, **I**nstitutions
- **LET** : **L**ieu d'**É**limination **T**echnique → Dépotoir
- **PGMR** ou **PGRC** : **P**lan de **G**estion de **M**atières **R**ésiduelles ou **P**lan de **G**estion des **R**ésidus de **C**onstruction
- **RDD** : **R**ésidus **D**omestiques **D**angereux (ex. colle, scellant)
- **REP** : **R**esponsabilité **É**largie des **P**roducteurs

Ce qui a mené à cet outil

- **Janvier 2022** : Dépôt du rapport du BAPE
L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes
- **Mai 2022** : Ministre de l'Environnement annonce la création d'un comité d'experts sur les résidus de CRD
- **Janvier 2023** : Dépôt de quatre recommandations, incluant des changements réglementaires
- **Janvier 2023** : Diffusion du *Bilan de la gestion des matières résiduelles 2021*
1 666 000 tonnes de CRD enfouies
- **Septembre 2023** : Création d'un comité d'experts élargi
- **Juin 2024** : Diffusion de 9 actions prioritaires à mettre en place d'ici 2026

Ce qui a mené à cet outil

- Action 5 des actions prioritaires :
« Intégrer des clauses standards dans les devis d'appels d'offres afin de détourner de l'enfouissement une plus grande proportion des résidus de CRD générés par les chantiers de construction, de rénovation et de démolition »
- Parallèlement, l'ECPAR avait créé un groupe de travail qui planchait sur un outil de ce genre pour ses membres
- Entente entre RECYC-QUÉBEC et l'ECPAR pour le soumettre à notre comité et le diffuser publiquement

[Outil des clauses pour une meilleure gestion des CRD](#)



Présentation de l'outil

Objectif de l'outil

Présenter les clauses communes à intégrer dans les appels d'offres pour l'exécution de travaux de construction, de rénovation et de déconstruction (CRD) afin de **faciliter le déploiement des mesures de détournement de l'élimination** des matières résiduelles, par la **réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation.**

Bénéfices attendus de l'outil



Pour les donneurs d'ordres

- Améliorer la gestion des résidus de CRD des chantiers avec de clauses claires ;
- Lancer un message commun et uniforme au marché ;
- Être cohérents avec ses objectifs de responsabilité sociétale ;
- Contribuer au développement durable et à l'économie circulaire de la région.



Pour les entrepreneurs

- Connaître à l'avance les exigences à venir ;
- Pouvoir se préparer et améliorer les pratiques de gestion en chantier ;
- Se différencier ;
- Contribuer au développement durable et à l'économie circulaire de la région.

Éléments couverts par les clauses



1. Plan de gestion des matières résiduelles de CRD



2. Responsable de la gestion des matières résiduelles de CRD



3. Formation du personnel opérant sur le chantier



4. Registres et bilans de la gestion des matières résiduelles de CRD



5. Pénalités et bonifications

Éléments couverts par les clauses

Plan de gestion des résidus de CRD



- Définir et planifier les stratégies et les processus de gestion des matières résiduelles de CRD pour atteindre les objectifs et les exigences de détournement établis par le donneur d'ordres.
 - Les mesures pour éviter le gaspillage de matériaux sur le chantier ;
 - L'identification de la nature des matières résiduelles de CRD qui seront générées, les quantités prévues et les opérations de tri et de manipulation ;
 - La description des flux de matières résiduelles de CRD en fonction des étapes des travaux avec une proposition des équipements nécessaires et leur emplacement pour garantir la bonne gestion sans déranger les travaux ;
 - La liste des transporteurs et des lieux récepteurs qui seront utilisés ainsi que les filières de traitement où les matières seront acheminées ;
 - La liste des documents à soumettre aux dates entendues.

Éléments couverts par les clauses

Plan de gestion des résidus de CRD



- Prévoir l'équipement et la signalisation nécessaires pour faciliter la bonne gestion des matières résiduelles (incluant celles destinées au réemploi sur le chantier ou à l'extérieur).
<https://www.apchq.com/outils-pratiques/trousse-gestion-des-residus#affichage>
- Mesures de déconstruction et d'entreposage des matériaux à être réemployés (identifiés par le donneur d'ordres et autres additionnels).

Éléments couverts par les clauses

Personne responsable



- Désigner une personne (et remplaçante) responsable de la gestion des matières résiduelles de CRD du chantier.
- Garantir le respect, le suivi et l'atteinte des objectifs du PGMR-CRD et toutes les tâches connexes.
 - Préparer et garder à jour le PGMR-CRD
 - Organiser et réaliser le programme de formation
 - Vérifier le bon déploiement du PGMR-CRD, notamment des mesures de déconstruction, entreposage et trie à la source.
 - Faire le suivi documentaire et de la performance et appliquer des mesures correctives pour l'atteinte des objectifs.
- Interlocutrice avec le donneur d'ordres.

Éléments couverts par les clauses

Formation du personnel



- Tout le personnel opérant sur le chantier (de l'entrepreneur adjudicataire aux sous-traitants).
- Outiller, motiver et mobiliser le personnel dans le déploiement des mesures de réduction et de tri à la source, d'entreposage sécuritaire et de gestion sélective, afin d'atteindre les objectifs prévus dans le PGMR-CRD.
- Garder un registre des personnes formées.
- Différentes façons et moments de sensibiliser et former, à proposer et accorder avec le donneur d'ordres.

Éléments couverts par les clauses

Registres et bilans



- Obligation de faire le suivi des résidus de CRD.
- Bordereaux de suivi pour chaque conteneur/transport.
- Compilation de l'information dans des registres et des bilans partiels et finaux, pour faire le suivi de l'atteinte des objectifs.
- Annexes proposées pour compiler la même information dans tous les chantiers et organisations (idéalement avec des outils informatiques).

Éléments couverts par les clauses

Pénalités et bonifications



- Pénalités en cas de manquement, non justifié, de l'atteinte des objectifs de détournement (et autres établis) et la présentation des pièces justificatives.
- Bonifications en cas de dépasser les objectifs de détournement (et autres établis) (plus probable dans le secteur privé).

Questions sur l'outil

Expérience sur le terrain



CONSTRUCTIONS
RDJ

STRATZER



À PROPOS DE CONSTRUCTIONS RDJ



- Nos secteurs d'activité
 - Privé et public
 - Réalisation de projets sous diverses formules :
 - Plans et devis
 - Clé en main
 - Gérance de projet
 - Types de projets réalisés
 - Institutionnel
 - Commercial
- Notre présence
 - Basée sur la grande Rive-Sud de Montréal
 - 40 ans d'existence
 - Une équipe de 40 employés

À PROPOS DE STRATZER

- Consultants spécialisés en gestion des matières résiduelles
- 25 ans d'existence
- Quatre bureaux (QC/ON)
- 85 professionnels
- Services construction :
 - Plans de gestion des résidus
 - Traçabilité
 - Conception
 - Formations

<https://stratzer.ca/services/construction/>



STRATZER

GENÈSE DU PROJET



RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ET OPTIMISATION DES COÛTS

Constat

Quantité massive de déchets enfouis sur nos chantiers.

Objectif

- Minimiser les déchets non valorisés
- Anticiper les réglementations environnementales futures

RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ET OPTIMISATION DES COÛTS

Stratégie pour s'adapter

- 1. Analyse des coûts** : Évaluer si cette transition augmente les dépenses globales.
- 2. Collaboration avec les partenaires** : Sensibiliser et mobiliser les sous-traitants, assurances et autres collaborateurs clés.
- 3. Capacité de l'équipe interne** : Former et outiller les équipes pour intégrer cette nouvelle approche durable.

LE PROJET PILOTE

CE CHANTIER PARTICIPE
AU PROJET PILOTE DE TRI SUR CHANTIER DES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION
AFIN DE CONTRIBUER AU SUCCÈS DU PROJET
DE PLACER VOS RÉSIDUS DANS LES CONTENANTS IDENTIFIÉS



AGRÉGATS



BOIS



CARTON



GYPSE

Objectif:
Augmenter la quantité des matières récupérées sur le chantier



MÉTHODOLOGIE

1



Rencontre démarrage chantiers

- Description du projet
- Étapes de construction et résidus générés
- Portrait hors projet (scénario de référence)

2



Recherches

- Collecteurs
- Modalités de collecte

3



Plan de gestion (PGRC)

- Description de l'approche de gestion des résidus de CRD
- Sélection des résidus triés
- Planification des collectes

4



Suivis

- Support pour la mise en œuvre (ex. : affichage, formation)
- Compilation de données
- Rencontre de rétroaction
- Production d'un bilan

CHANTIER #1 : 9 LOGEMENTS À BOUCHERVILLE (MULTI-LOGEMENT)



APPARTenance

Lieu

Boucherville

Type

Multilogement à vocation communautaire

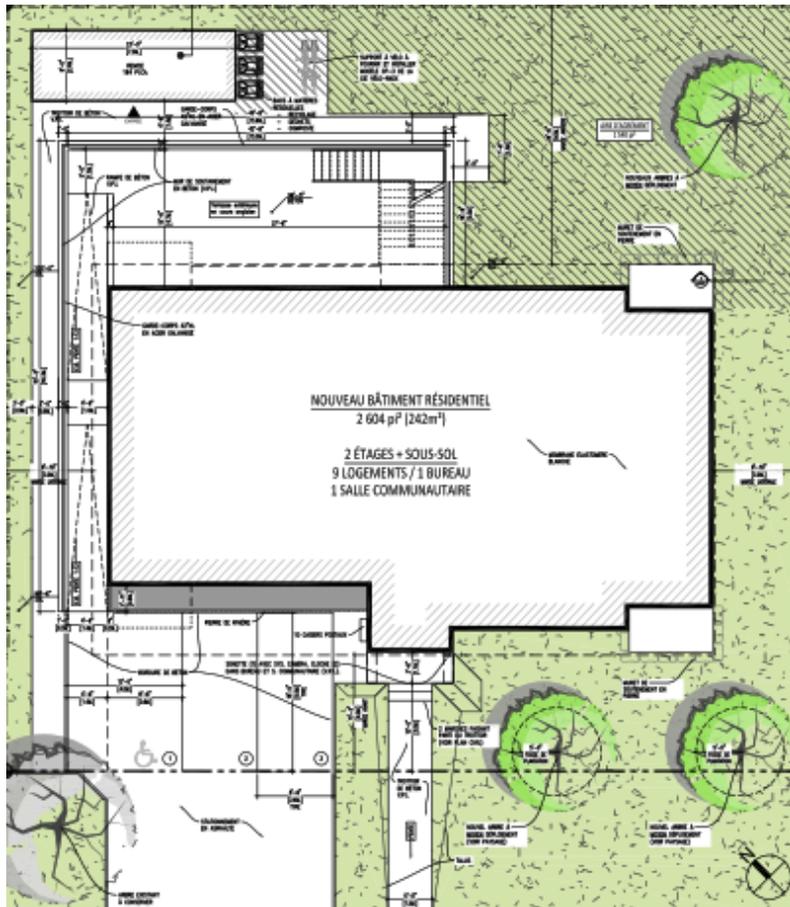
Contexte

- Peu de place sur le chantier
- Quartier résidentiel dense

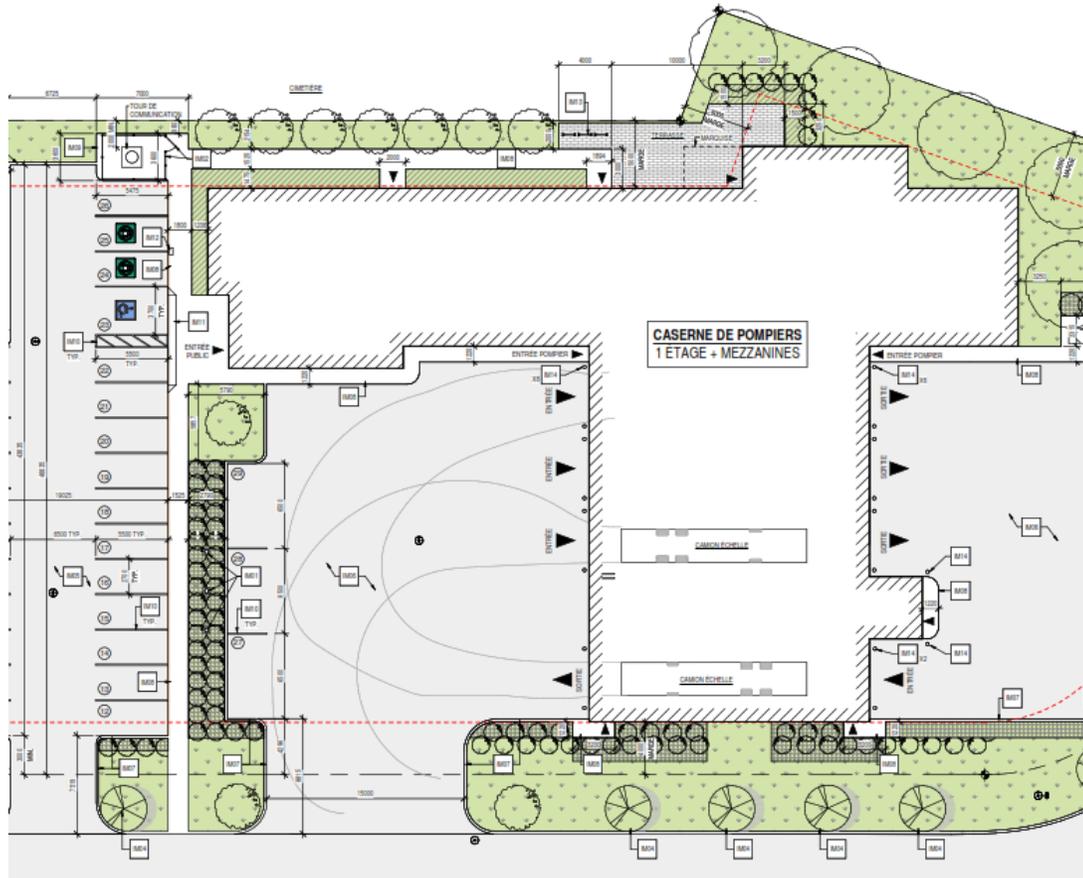
Structure

Bois

3 millions



CHANTIER #2 : CASERNE DE POMPIER À CONTRECOEUR (SITE INDUSTRIEL)



12 millions

Lieu

Contrecoeur

Type

Caserne de pompier

Contexte

- Beaucoup de travaux de paysagement et civil sur le pourtour du bâtiment
- Chantier spacieux
- Machinerie disponible

Structure

Bois / Acier



CONSTRUCTIONS
RDJ

STRATZER

ÉCHÉANCIER

Mois	APPARTenance	Caserne
Mai 2024		
Juin 2024		
Juillet 2024		
Août 2024	Rencontre de démarrage / formation / PGRC	
Septembre 2024	Mise en œuvre du tri Compilation de données (fin le 10 janvier)	
Octobre 2024		
Décembre 2024		
Janvier 2025		
Février 2025	Poursuite du tri	Poursuite du tri
Mars 2025		
Printemps 2025		
Été 2025		

 Période considérée dans le bilan

 Période non considérée dans le présent bilan

MATIÈRES VISÉES / TRIÉES

Matières	APPARTenance	Caserne
Agrégats	✓	✓
Bois	✓	✓
Carton	(à venir)	✓
Déchets	✓	✓
Gypse	✓	✓
Matières recyclables	✓	✓
Métaux	✓	✓
Plastique souple	(V)	✓
Résidus mixtes de construction	✓	✓
RDD	✓	✓
Total	8	10

RDD : Résidus domestiques dangereux

V : trié

(V) : trié au centre de tri



RÉSULTATS

Scénario de référence

Pratiques habituelles de l'entrepreneur

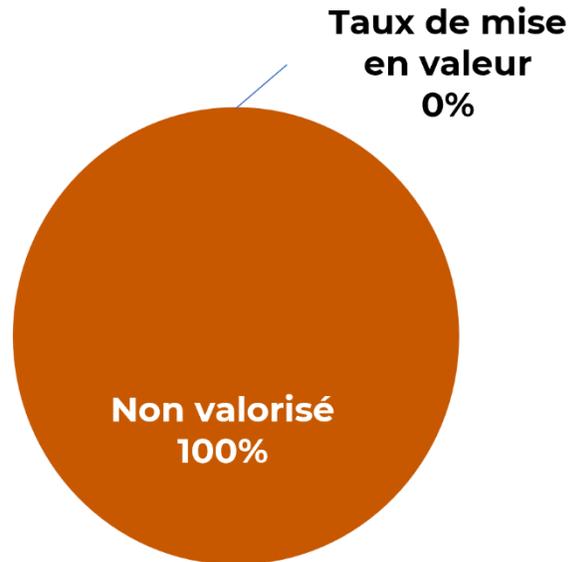
Versus

Scénario de tri

Bilan de la mise en œuvre de tout
ou partie du PGRC

RÉSULTATS – PERFORMANCE

Scénario de référence



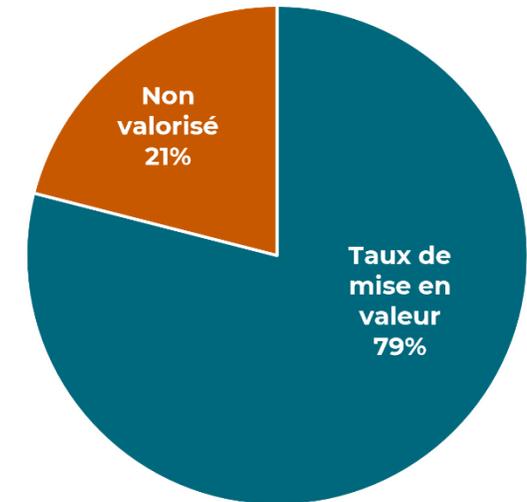
Scénario – Tri sur chantier

APPARTenance



Trié : 9,78 t
Total : 15,36 t

Caserne



Trié : 45,55 t
Total : 57,65 t

RÉSULTATS – MAIN D'ŒUVRE

Ressources et missions	Heures	\$/h*	Montant
SURINTENDANT <ul style="list-style-type: none">Définition du processus de tri;Formation / Affichage;Suivi terrain :<ul style="list-style-type: none">Commande / retrait des conteneurs;Sortie des bacs la journée de collecte;Gestion de la qualité (surtri).	2h/sem.	149,95 \$/h	5 098,30 \$
COMMIS <ul style="list-style-type: none">Transport de matière	8h	74,35\$/h	594,80 \$
Total	42 h		5 693,10 \$

- Durée : 17 semaines, excluant les 2 semaines des vacances de la construction de Noël 2024
- Reflète une première expérience de tri : tendance probable à la baisse au fil des ans
- Les heures habituelles de gestion des résidus n'ont pas été déduites

* Taux horaires suggérés de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction au Québec - 29 décembre 2024, secteur institutionnel/commercial et industriel, Association de la construction du Québec

RÉSULTATS – COÛTS GMR



Exclut les coûts opérations

RETOUR D'EXPÉRIENCE



DÉFIS ET PRÉOCCUPATIONS

Directeur général :

« Ce projet va coûter plus cher et ralentir nos chantiers »

- Peur que ça augmente les coûts d'opération.
- Inquiétude que ça prenne trop de temps pour bien gérer les déchets.
- Doute sur la faisabilité à long terme : peut-on vraiment appliquer ça partout ?

Surintendants :

« Nos équipes sont déjà à boutte, elles n'ont pas le temps pour trier des déchets »

- Pensent que le tri va ajouter du travail pour des équipes déjà débordées.
- Sceptiques sur l'implication des sous-traitants :
 - Chaque métier produit des déchets différents, pas sûr qu'ils respectent les consignes.
 - « Qui va vérifier si tout le monde fait sa part ? »

DÉFIS ET PRÉOCCUPATIONS

Sous-traitants & travailleurs :
« Le tri des déchets est une perte de temps »

- Pas de motivation ou d'intérêt pour le tri, perçu comme inutile.
- Vieilles habitudes : tout jeter dans le même bac, c'est plus simple.
- Peu d'information sur les vrais impacts du tri et du recyclage.

Résistances liées à l'aspect logistique et organisationnel :

« On n'a pas assez de place pour mettre plusieurs conteneurs! »

- **Chantier de Boucherville** : Espace trop petit, impossible d'installer des bacs de tri classiques.
- **Chantier de la caserne** :
 - Site encombré par le matériel des sous-traitants.
 - Où placer les bacs sans bloquer le travail?
 - Comment s'assurer qu'ils sont utilisés correctement?



CONSTRUCTIONS
RDJ

STRATZER



RÉSULTATS POSITIFS DU PROJET

Chantier plus propre

- Environnement de travail plus ordonné et agréable

Réduction des coûts

- Moins de frais liés « autre » à la gestion des déchets

Collaboration

- Aucune difficulté majeure avec les sous-traitants

Satisfaction des clients

- Les efforts environnementaux sont bien perçus et appréciés

Perception positive :

Les employés de RDJ et les sous-traitants voient le projet d'un bon œil. « Fierté »



CONSTRUCTIONS
RDJ

STRATZER



BONNES PRATIQUES



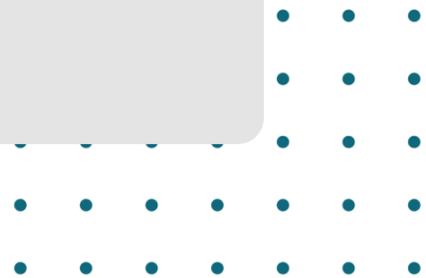
Visite de prévention 1 x semaine



Séance d'information sur la gestion des déchets en même temps que la pause santé sécurité



Vidéo sur le tri des déchets au chantier dans l'accueil des nouveaux travailleurs



RECOMMANDATIONS POUR LES APPELS D'OFFRES

CE CHANTIER PARTICIPE
AU PROJET PILOTE DE TRI SUR CHANTIER DES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION
AFIN DE CONTRIBUER AU SUCCÈS DU PROJET
DE PLACER VOS RÉSIDUS DANS LES CONTENANTS IDENTIFIÉS



AGRÉGATS



BOIS



CARTON



GYPSE

Objectif:
Augmenter la quantité des matières récupérées sur le chantier



RECOMMANDATIONS

- Responsabilité et jugement sur les documents soumis
- Impact des modifications au contrat sur les CRD?
- Les pénalités?
- Les formations?
- Engagement des entrepreneurs généraux (EG)
 - Y aller graduellement
 - Être réaliste
- Arrimer la conception avec gestion des CRD

RECOMMANDATIONS

- Une opportunité de...
 - Montrer l'exemple (public)
 - Envoyer un signal
 - Développer de nouvelles façons de faire
- Considérer les particularités régionales (ex. : centres de tri)
- Aller à la rencontre du marché pour mieux le connaître :
 - Avis d'intention
 - Consultation
 - Questions-réponses lors des AO (réponse par expert)
- Prévoir une révision juridique des clauses d'AO et des critères de sélection pour éviter les enjeux dans l'octroi de contrat
- Arrimer l'AO dans une démarche plus globale

Période de questions et d'échanges

ECPAR

Réseau d'organisations
pour l'approvisionnement
responsable

STRATZER

En terminant, ce que vous devriez retenir :

- ✓ Changer graduellement ; Par exemple, intégrer un aspect d'amélioration par projet
- ✓ La clé du succès repose sur la planification ; Planifier l'environnement du chantier, planifier l'exécution, planifier la communication, planifier le contrôle
- ✓ Chaque projet est unique ; Choisir les bonnes clauses qui s'appliquent à chaque projet

Merci de votre participation!

Aure Adell : **ECPAR** Réseau d'organisations pour l'approvisionnement responsable
aure.adell@ecpar.org

Nicolas Bellerose : **RECYC-QUÉBEC** Québec 
n.bellerose@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Mathieu Painchaud : **STRATZER**
m.painchaud@stratzer.ca

Jimmy Rémillard :  **CONSTRUCTIONS RDJ**
jimmy@constructionsrdj.com

